

République Française



DIPLOME DE DOCTEUR HONORIS CAUSA

DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE III - PAUL SABATIER

L'université Toulouse III - Paul Sabatier,

vu l'article L.711-1 du code de l'éducation, vu le décret du 6 septembre 1971, vu le décret n° 2002-417 du 21 mars 2002, vu l'avis du Conseil de la Faculté des Sciences et Ingénierie, vu la délibération du Conseil académique du 8 juillet 2014, vu l'avis du Ministère des Affaires Etrangères,

Confére à :

Professeur Paolo LUCHINI

Le titre de Docteur Honoris Causa de l'université Toulouse III - Paul Sabatier

Fait à Toulouse, sous le sceau de l'Université le 6 juin 2017



L'université Toulouse III - Paul Sabatier, Le Président,

Professeur Jean-Pierre Vinel